

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 05 mars 2024

en fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. BERGER Laurent ; M. HILD Didier ; M. Jean-Marc SINDT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; M. KOP Patrice

Présent par procuration : Mme DELAPORTE Marjorie donne procuration à M. RISCH Jérôme

Mme MARCK ép SCHMIT Christelle donne procuration à M. BERGER Laurent

Absente : Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT

4 – ONF : Programme d'actions 2024 et devis travaux sylvicoles

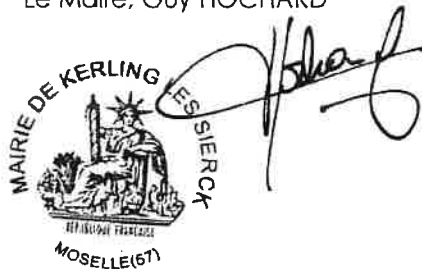
Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le programme d'actions ONF pour l'année 2024 concernant les parcelles 1. u, pour des travaux sylvicoles d'un montant total de 1990.00 € et le devis afférent N° DEC 23-862506-00549015/13807 d'un montant de 1987.67 € HT soit 2 186.44 € TTC.

Le conseil municipal, Monsieur le Maire entendu et, après en avoir délibéré à la majorité des membres présents, décide d'accepter le programme d'actions ONF pour l'année 2024 concernant la parcelle 1 u et le devis afférent N° DEC 23-862506-00549015/13807 d'un montant de 1987.67 € HT soit 2 186.44 € TTC et charge Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération en lui donnant pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 05 mars 2024

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20240305-0405032024-DE
Date de télétransmission : 07/03/2024
Date de réception préfecture : 07/03/2024